

M E N T I O N

MOVE-IN IMMOBILIER S.à.r.l.
29, rue Alfred de Musset
L-2175 Luxembourg

No. du RCS : B155 759
No. CDO :

Les comptes annuels au : 31.12.2014
ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial
des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.
Luxembourg

BILAN ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/01/2014 au 02 31/12/2014 (en 03 EUR)

MOVE-IN IMMOBILIER S.à r.l.

29, rue Alfred de Musset

L-2175 Luxembourg

ACTIF

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101		102
I. Capital souscrit non appelé	1103		104
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105		106
B. Frais d'établissement	1107		108
C. Actif immobilisé	1109	20.111,32	479.465,51
I. Immobilisations incorporelles	1111	0,01	0,01
II. Immobilisations corporelles	1125	20.111,31	479.465,50
III. Immobilisations financières	1135		136
D. Actif circulant	1151	682.938,90	275.092,81
I. Stocks	1153		154
II. Créances	1163	108.878,25	95.431,83
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203	108.878,25	95.431,83
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205		206
III. Valeurs mobilières et autres instruments financiers	1189		190
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197	574.060,65	179.660,98
E. Comptes de régularisation	1199		200
TOTAL DU BILAN (ACTIF)	201	703.050,22	754.558,32

No. RCSL : B155759

Matricule : 2010 2433 093

PASSIF

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capitaux propres			
	1301	<u>494.591,03</u>	<u>318.619,95</u>
I. Capital souscrit	1303	<u>12.500,00</u>	<u>12.500,00</u>
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305		
III. Réserves de réévaluation	1307		
IV. Réserves	1309	<u>5.525,00</u>	<u>5.400,00</u>
V. Résultats reportés	1319	<u>250.594,95</u>	<u>253.070,71</u>
VI. Résultat de l'exercice	1321	<u>225.971,08</u>	<u>47.649,24</u>
VII. Acomptes sur dividendes	1323		
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		
IX. Plus-values immunisées	1327		
B. Dettes subordonnées	1329		
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1425		
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1427		
C. Provisions	1331	<u>159.750,00</u>	<u>50.115,00</u>
D. Dettes non subordonnées	1339	<u>48.709,19</u>	<u>385.823,37</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1407	<u>48.709,19</u>	<u>21.933,68</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1409	<u>0,00</u>	<u>363.889,69</u>
E. Comptes de régularisation	1403		
TOTAL DU BILAN (PASSIF)	405	<u>703.050,22</u>	<u>754.558,32</u>

MOVE-IN IMMOBILIER S.à R.L.

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2014

1. GENERALITES

La société MOVE-IN IMMOBILIER S.à R.L. est une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois constituée le 20 septembre 2010. L'activité de la société consiste dans l'achat, la vente, la mise en valeur, la location, la promotion, la réalisation et la commercialisation d'immeubles et de biens immobiliers.

Le siège social se trouve à Luxembourg.

2. REGLES D'EVALUATION ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de la législation luxembourgeoise et aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes annuels sont établis en euro (EUR). Les opérations libellées en devises sont converties au cours de change moyen mensuel en vigueur aux dates des différentes opérations.

Créances, avoirs en banques et dettes

Les éléments des postes créances, avoirs en banques et dettes sont valorisés à leur valeur nominale.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels d'exploitation achetés à l'extérieur sont inscrits à l'actif et amortis sur une durée de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au prix d'acquisition diminué des corrections de valeur. Les corrections de valeur pour dépréciation sont calculées suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des biens.

3. CAPITAL SOUSCRIT

Au 31 décembre 2014, le capital souscrit se monte à € 12'500 représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de € 25 chacune. Le capital souscrit est entièrement libéré.

4. RESERVE LEGALE

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% à affecter à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. Cette réserve ne peut pas être distribuée aux associés.

5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste comprend la provision pour pension complémentaire, les provisions pour impôts ainsi qu'une provision pour constitution d'un fonds spécial pour le paiement d'indemnités dans les conditions de l'art.46 n° 8 de la loi du 4 décembre 1967 LIR.

MOVE-IN IMMOBILIER S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Siège social: 29, rue Alfred de Musset
L-2175 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 155.759

REPARTITION DES RESULTATS 2014

Le résultat disponible au 31 décembre 2014 est affecté comme suit:

bénéfice au 31.12.2014	€	225.971,08
<u>résultats reportés au 31.12.2014</u>	€	<u>250.594,95</u>
<u>résultat disponible au 31.12.2014</u>	€	<u>476.566,03</u>
<u>distribution d'un dividende</u>	€	<u>- 300.000,00</u>
report à nouveau	€	176.566,03

Cette décision est conforme à la proposition du gérant.

GERANT

Monsieur Jean-Paul Marc, demeurant à L-Luxembourg